

Alchimie Innov : aide au financement de stage

CC DE LA PLAINE DE L'AIN

Présentation du dispositif

Recruter de jeunes talents en stage pour piloter un projet innovant dans l'entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de cette aide, les entreprises localisées sur le territoire de la CCPA, de la micro entreprise à la PME et de tous secteurs d'activité.

Peuvent également bénéficier de cette aide, les groupements d'entreprises ou associations qui ont des projets de recherche collaborative sur le territoire.

— Critères d'éligibilité

Sont concernés les stages de fin d'étude, de niveau bac +5/master II et exclusivement dédiés au pilotage ou la conduite de projets d'innovation au sein et pour le compte de l'entreprise d'accueil.

Le stage est d'une durée minimum de 4 mois et la rémunération brute mensuelle du stagiaire doit être ? à 1 000 €/mois

Pour quel projet ?

Sont retenues les innovations suivantes :

- innovation de produit de service et d'usage,
- innovation de procédé ou d'organisation,
- innovation marketing et commerciale,
- innovation de modèle d'affaires,
- innovation technologique,
- innovation sociale.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La CCPA peut prendre en charge jusqu'à 50% de la rémunération chargée du stagiaire, dans la limite de 5 000 €.

L'aide ne peut concerner qu'un seul stage par structure et par an.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

L'entreprise doit remplir [le dossier de candidature](#).

Contact : economie@cc-plainedelain.fr ou au 04 74 61 96 40.

Quel Cumul possible ?

Cette aide est cumulable avec l'aide [Alchimie Innov : aide aux frais d'études](#).

Organisme

CC DE LA PLAINE DE L'AIN

- 143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN
Téléphone : 04 74 61 96 40

Liens

- [Testez votre éligibilité à l'aide au financement de stage](#)